À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à la salle 016 du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, pour tous les membres, ce premier jour du mois de novembre deux mille vingt-trois, formant quorum sous la présidence de madame Cindy Champagne à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Christian Boucher	Représentant des enseignants
Ménaïk Bleau	Représentante des parents – District 1
Daniel Dupont	Représentant des parents – District 2
Mélissa Larose	Représentante des parents – District 4
Marie-Pier Allard	Représentante de la communauté
Geneviève Boivin	Représentante de la communauté
Marianne Gagnon	Représentante de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Robert Ricard	Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT – OBSERVATEUR

Patrice Dion

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières
Alain Pagé	Directeur des Services éducatifs – FP-FGA-FC

ABSENCE MOTIVÉE

Véronique Plante-Huard	Représentante du personnel de soutien

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-CA/23-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT RICARD, ADMINISTRATEUR,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Marie-Pier Allard prête serment, devant le directeur général.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Monsieur Daniel Dupont se retirera du point 10.1. « Nomination des représentants des organismes partenaires au comité consultatif des services aux EHDAA – Année scolaire 2023-2024 » car il connaît un candidat.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun public.

5.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2023

18-CA/23-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2023 et de l'adopter en remplaçant « sont » par « soient » au dernier paragraphe du point 6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.2. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - 2024

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Demande de renouvellement de partenariat financier dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la Ville de Trois-Rivières 2024

19-CA/23-11-01

CONSIDÉRANT l'Entente de développement culturel de Culture Trois-Rivières de laquelle le Centre de services scolaire est partenaire depuis 2004;

CONSIDÉRANT les principes de la Politique culturelle du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT les retombées de cette entente pour les élèves du Centre de services scolaire ainsi que pour le comité culturel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

d'accepter l'Entente de développement culturel pour l'année 2024 et de verser un montant de 15 000 $ à Culture Trois-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

5.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité de vérification : le procès-verbal de la rencontre du 29 juin 2023 a été déposé.

- Comité de parents : le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 octobre 2022 a été déposé.

5.2.3. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 4)

Madame Marie-Pier Allard a dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Cette déclaration est par la présente déposée devant le conseil d'administration.

5.2.4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 12)

Mme Allard et M. Massicotte ont dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Ces déclarations sont par la présente déposées devant le conseil d'administration.

6. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Madame Ménaïk Bleau a demandé le retrait des deux points ci-après de l'agenda de consentement.

6.1. CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FGA – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Un administrateur demande pourquoi la date de rentrée pour Louiseville est différente.
M. Pagé, directeur des Services éducatifs FP-FGA-FC, explique que les dates de rentrée diffèrent dans le calendrier général selon les spécialités et les lieux de formation.

6.2. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FP – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

M. Pagé, directeur des Services éducatifs FP-FGA-FC, explique que les dates de rentrée diffèrent dans le calendrier général selon les spécialités et les lieux de formation.

7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Rencontre de coordination le 20 octobre dernier.
- Plusieurs rencontres avec le directeur général ont eu lieu en lien avec un sujet qui sera abordé plus tard lors de la séance.

8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8.1. ÉTAT DES DOSSIERS CLÉS

Dossiers pilotes :

- Situation ressources humaines :

  L'enjeu d'embauche dans les services de garde se poursuit.

- Grève du 6 novembre :
  - Pas de transport scolaire le matin.
  - Des communications ont été envoyées aux écoles.
  - La grève a lieu de minuit à 10 h 30.
  - Nous avons avisé les 3 syndicats de nos mesures.
  - Nous avons demandé aux parents de motiver les absences de leurs enfants.
  - Le Service des communications a mis des messages sur notre site Web et la page Facebook.

- Lab-École :
  - Visite du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville.
  - Entretien de 30 minutes avec le ministre pour traiter de dossiers particuliers du CSS.

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école :

  Ils ont été transmis au MEQ.

- PEVR 2023-2027 :
  - CERÉ : première rencontre le 24 octobre dernier.

- CSAD :

  En attente des directives de la SQI pour lancer un appel d'intérêt pour la vente de l'immobilisation.

- Rencontre de la CoPIN (Communauté de pratique en intelligence numérique de la Mauricie et Centre-du-Québec).

- Rencontre planification 2023-2024 DG-DGA.

- Rencontre du G10 pour les « projets communs ».

- Table des services éducatifs FP/FGA/FC.

- Entrevues pour le poste de coordonnateur aux RH.

- Entrevues pour le poste de direction du CFP Bel-Avenir.

- Rencontre du comité de répartition des ressources.

- Comité consultatif de gestion (coordination).

- Rencontre avec Cindy Champagne et Ménaïk Bleau pour la préparation du CA du 1er novembre.

- Rencontre pour le bilan budgétaire 2022-2023.

- Plusieurs rencontres des CoP de directions.

- Rencontre pour le Lab-École avec Mme Laflamme et M. Chouinard :

  Nous avons nommé l'excellente collaboration de l'école pour le développement du volet éducatif lié au Lab-École.

Dossiers proximité :

- Présence de la DG à la Journée d'accueil des membres de la cohorte de directions #3.

- Visites de deux écoles.

- Présentation du PEVR 2023-2027 au comité de parents.

- Collaboration bénévole du personnel avec le Kiwanis pour le projet d'habiller les élèves pour l'hiver.

Dossier public :

- Entrevue avec Radio-Canada sur la pénurie de main-d'œuvre au niveau des directions d'établissement.

Dossiers politiques :

- Rencontre de la Commission d'études et d'expertise de la FP/FGA/FC, ressources matérielles, communications et affaires publiques.

- Deux rencontres Teams avec Mme Carole Arav, sous-ministre au MEQ concernant la construction et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

- Participation à la journée nationale des services aux entreprises.

- Offensive en construction :
  - De nombreux DEP deviennent des AEP avec inscription en janvier.
  - Budget d'implantation.
  - Le secteur de la construction est toujours attractif.
  - Cela met une pression sur le SARCA pour répondre à toutes les demandes.
  - L'embauche d'enseignants dans certaines spécialités demeure un enjeu.

8.2. REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments.

8.3. TABLEAU DE BORD DE GOUVERNANCE DU CA – OCTOBRE 2023

Présentation des principaux éléments.

9. RAPPORTS DES COMITÉS

9.1. Vérification

- Élection de Mme Marie-Pier Allard comme présidente le 23 octobre.
- La firme MALLETTE est venue présenter les rapports de l'audit déposés. Mme Patricia Hinse présente les chiffres.
- Deux réserves :
  - Non consolidation d'un organisme apparenté.
  - Nouvelles normes comptables de la mise hors service d'immobilisations.
- Surplus dû :
  - Au redressement lié aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, cela explique principalement ce résultat pour l'année 2022-2023;
  - À l'économie au niveau de la rémunération (postes restés vacants et remplacements rémunérés à moindre taux).

Monsieur Daniel Dupont et madame Mélissa Larose quittent leur siège à 19 h 09.

10.1. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES PARTENAIRES AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Lettres de motivation

20-CA/23-11-01

CONSIDÉRANT l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux EHDAA;

CONSIDÉRANT la résolution 52-CC/98-09-09 établissant à deux le nombre de représentants des organismes qui dispensent des services à des EHDAA pouvant être nommés sur le comité;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par madame Suzanne Maltais, directrice de l'Association de la dysphasie Mauricie et Centre-du-Québec, et de monsieur Ismaël Mériouma-Caron, chargé de cours et orthophoniste superviseur à l'UQTR;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALEUR, ADMINISTRATEUR,

de désigner madame Suzanne Maltais, directrice de l'Association de la dysphasie Mauricie et Centre-du-Québec, à titre de représentante d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA sur le comité consultatif des services aux EHDAA pour l'année scolaire 2023-2024;

de désigner monsieur Ismaël Mériouma-Caron, chargé de cours et orthophoniste superviseur à l'UQTR, à titre de représentant d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA sur le comité consultatif des services aux EHDAA pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Daniel Dupont et madame Mélissa Larose reprennent leur siège à 19 h 12.

10.2. FORMATION DES COMITÉS 2023-2024

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Comité du CSS en élection – 1er novembre 2023
- Règles de régie interne

21-CA/23-11-01

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'institution des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des administrateurs pour représenter le conseil d'administration au sein de ces comités;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

de nommer l'administrateur suivant pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique pour la durée de son mandat d'administrateur :

- Ménaïk Bleau

de nommer l'administrateur suivant pour siéger au comité de vérification pour la durée de son mandat d'administrateur :

- Marie-Pier Allard

de nommer l'administrateur suivant pour siéger au comité des ressources humaines pour la durée de son mandat d'administrateur :

- Marianne Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. ÉTATS FINANCIERS 2022-2023

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- États financiers complets de l'exercice clos le 30 juin 2023, incluant le rapport de l'auditeur indépendant du 18 octobre 2023
- Présentation sommaire des états financiers

22-CA/23-11-01

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique concernant les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT l'état de la situation financière rendu disponible le 25 octobre 2023 par le directeur général conformément aux dispositions des articles 286 et 287 de la susdite Loi;

CONSIDÉRANT les états financiers et le rapport dûment signés par l'auditeur indépendant soumis par le directeur général au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité de répartition des ressources et du comité consultatif de gestion et la recommandation de ces derniers;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année scolaire 2022-2023 réalisée par le comité de vérification lors de la rencontre du 23 octobre 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

d'accepter le dépôt des états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy pour l'exercice clos le 30 juin 2023, incluant le rapport de l'auditeur indépendant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un administrateur demande l'ajout du sujet des OMHS à la séance du mois de décembre.

11.1. SUIVI AU PEVR 2018-2022 – BILAN DU PLAN D'ACTION 2020-2023

Document déposé et présenté ultérieurement.

12. HUIS CLOS

23-CA/23-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR LUC MASSICOTTE, ADMINISTRATEUR,

de continuer la séance à huis clos. Il est 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

24-CA/23-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAÏK BLEAU, ADMINISTRATRICE,

de retourner en séance publique. Il est 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Mélissa Larose propose l'ajout des deux points suivants.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1. RENONCIATION DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU 24 JANVIER 2024 ET PROJET DE DÉPART À LA RETRAITE

25-CA/23-11-01

Abrogée le 2023-12-13.
Voir 42-CA/23-12-13

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Luc Galvani, directeur général, de renoncer à son mandat de directeur général à compter du 24 janvier 2024 et d'agir à titre de conseiller cadre jusqu'au 1er avril 2024 tel que prévu aux articles 125 et 116 al. 1 du Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les besoins du Centre de services scolaire et l'accompagnement d'une nouvelle direction générale dans l'appropriation de son mandat;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs tenues à huis clos;

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN BOUCHER, ADMINISTRATEUR,

d'accepter le projet de départ à la retraite présenté par monsieur Luc Galvani incluant la renonciation de son mandat de directeur général à compter du 24 janvier 2024 et de le nommer conseiller cadre jusqu'au 1er avril 2024 en maintenant son traitement, et ce, dans le respect des modalités relatives au Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2. FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

26-CA/23-11-01

CONSIDÉRANT l'annonce du départ du directeur général pour la retraite au 1er avril 2024 ou à une autre date répondant aux besoins de l'organisation;

CONSIDÉRANT l'échéancier du processus de sélection menant à la nomination d'un directeur général ou d'une directrice générale;

CONSIDÉRANT la formation du comité de sélection pour la nomination d'un directeur général ou d'une directrice générale;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil d'administration siège d'office au comité de sélection selon l'article 7.3.1 de la Politique de dotation des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la possibilité pour le comité de sélection d'être accompagné d'une personne-ressource selon l'article 7.3.1 de la Politique de dotation des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs tenues à huis clos;

IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT RICARD, ADMINISTRATEUR,

de nommer les administrateurs suivants :

- Ménaïk Bleau
- Marianne Gagnon
- Luc Massicotte
- Marie-Pier Allard

pour former le comité de sélection pour le poste de directeur général ou directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 13 décembre 2023. Elle sera précédée d'un comité plénier avec le protecteur régional de l'élève.

16. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 50, MARIANNE GAGNON, ADMINISTRATRICE, propose la levée de l'assemblée.

CINDY CHAMPAGNE
PRÉSIDENTE

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE